Association « Le Bélier-Meulson »

Regroupement scolaire **Sexey-aux-Forges / Maron**

Pour bénéficier de nos services, vous devez être membre de notre association pour l'année 2019/2020 : L'adhésion familiale de 15 €, renouvelable au 01 septembre de chaque année, apparaîtra sur votre 1ère facture.

Les enfants sont pris en charge dès leur scolarisation.

Assurance : Les enfants des familles adhérentes sont couverts par l'assurance de l'association. Nous rappelons également l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance pour couvrir les dommages corporels auxquels sont exposés les enfants pendant les activités de l'association. En effet, la responsabilité civile ne couvre que les dégâts occasionnés par l'enfant à un tiers et non ses propres dommages.

Fiches sanitaires : Elles permettent au personnel de l'association de mieux connaître votre enfant. La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS) impose aux structures d'accueil de disposer de ces fiches signées et datées de moins d'un an. Tout changement intervenant en cours d'année doit être signalé à l'équipe d'animation. La fiche sanitaire disponible et imprimable sur l'espace personnel du logiciel doit être complétée/modifiée par vous, datée, signée puis transmise à l'équipe d'animation pour chaque rentrée scolaire.

Activités : Toutes les activités ci-dessous font l'objet d'une facture récapitulative mensuelle. Chaque début de mois, les parents reçoivent un mail accompagnant la facture, qu'ils peuvent également consulter sur logicielcantine.fr.

Règlements à réception par

- ✓ Virement, fortement conseillé (voir IBAN de l'association sur module parents),
- ✓ par chèque
- ✓ par chèques vacances pour les activités de vacances uniquement : Centres aérés ou camps
- ✓ par CESU
- ✓ en espèces : demander un reçu

Par décision du Conseil d'Administration, les familles ayant un arriéré de 2-3 mois ou plus de 500 € de créance ne pourront plus bénéficier de nos prestations jusqu'à régularisation de leur situation.

ACM (Centres aérés) et Camps

Pour les vacances scolaires, l'association organise une ou plusieurs semaines d'activités. Une information est faite auprès des familles

- ✓ sur le module parents de notre logiciel
- ✓ par des dépliants distribués lors de la garderie ou déposés en mairie
- ✓ par les écoles
- ✓ par le site internet des mairies,

Les tarifs y sont précisés et varient en fonction des activités proposées.

ACM

ACM Toussaint : du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2019 inclus, de 07h30 à18h30
ACM Hiver : du lundi 17 au vendredi 21 février 2020 inclus, de 07h30 à18h30
ACM Pâques : du lundi 13 au 17 avril 2020 inclus, de 07h30 à18h30
ACM Juillet : du 06 au 24 juillet 2020

CAMPS

Camp Kids et Ados : du 06 au 17 juillet 2020

Cantine & Garderie Périscolaire

GARDERIE : 0.65 € maximum par ¼ d'heure

Pour quotient familial inférieur à 800 € : 0.58 €
Pour quotient familial supérieur à 800 € : 0.60 €
Pour non adhérent CAF : 0.65 €

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 07h30 à 08h40 et de 16h00 à 19h00.
Les mercredis de 7h30 à 8h40 et de 11h20 à 12h00.
La garderie se tient à l'école maternelle de Maron. Les enfants scolarisés à Sexey-aux-Forges sont acheminés par le bus scolaire. Les inscriptions se font directement sur le module parents ou auprès d'une personne de l'Équipe d'Animation, au plus tard le jour précédent

CANTINE : 6,50 € maximum pour le repas et la garderie

Pour quotient familial inférieur à 800 € : 6.35 € (repas : 3.45 € + 2.90 € garderie)
Pour quotient familial supérieur à 800 € : 6.40 € (repas : 3.45 € + 2.95 € garderie)
Pour non adhérent CAF : 6.50 € (repas : 3.45 € + 3.05 € garderie)

Du lundi au vendredi, la cantine se tient dans la salle polyvalente de Maron. Les enfants scolarisés à Sexey-aux-Forges sont acheminés par le bus scolaire ou mini bus. Les inscriptions se font directement sur le module parents ou auprès d'une personne de l'Équipe d'Animation, au plus tard le jour précédent.

Mercredis récréatifs – 8,50 € maximum la ½ journée, 15 € maximum la journée, tarif de base hors réduction CAF

Mercredi matin ou après-midi :
Pour quotient familial inférieur à 800 € : 6.50 €
Pour quotient familial supérieur à 800 € : 7.00 €
Pour non adhérent CAF : 8.50 €

Mercredi toute la journée :
Pour quotient familial inférieur à 800 € : 12.50 €
Pour quotient familial supérieur à 800 € : 13.50 €
Pour non adhérent CAF : 15 €

Les inscriptions se font directement sur le module parents ou auprès d'une personne de l'Équipe d'Animation, au plus tard le mercredi précédent. Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine, accueil à l'école maternelle de Maron à partir de 13h30.

Nous espérons que ces propositions répondent à vos besoins et attentes. Le « Bélier-Meulson » est une association loi 1901, gérée par des bénévoles à l'exception de l'Équipe d'Animation composée de professionnels pour l'encadrement des enfants. Chaque parent adhérent est invité à venir s'exprimer lors de l'Assemblée Générale annuelle. Les bonnes volontés sont également les bienvenues pour prendre part au Conseil d'Administration.